

Communication psychologues du travail

à l'attention des représentants du personnel de France Télévisions

Diffusée vendredi 14 janvier 2022

Les psychologues du travail de France Télévisions peuvent vous accompagner au quotidien dans votre mission de représentation du personnel.

Une nouvelle équipe se met en place à partir du 17 janvier 2022, date à partir de laquelle la société ACCA remplace JLO.

La mission des psychologues du travail est d'accompagner les acteurs de l'entreprise, afin d'identifier le plus en amont possible les causes des risques psychosociaux, qu'elles aient des conséquences individuelles ou collectives, et de les éliminer.

L'objectif est de traiter les situations à risques avant qu'elles ne posent des difficultés importantes, que ce soit dans le cadre des relations de travail ou lors de la mise en œuvre de projets d'organisation.

Les Psychologues du travail peuvent vous apporter un appui et des conseils dans l'exercice de vos responsabilités quotidiennes de représentation du personnel et de régulation sociale. Ils sont à l'écoute de vos besoins et peuvent vous aider à faire face à des situations difficiles.

Ils sont à votre écoute via la ligne d'appui-conseil qui vous est dédiée, ainsi qu'aux managers opérationnels et aux représentants de la filière Ressources Humaines.

Cette ligne est **accessible 24h/24 et 7j/7 au 0800 730 875 à partir du 17 janvier prochain.**

Elle est le point d'entrée pour contacter un psychologue du travail et, en fonction de vos besoins, un accompagnement individuel complémentaire peut être envisagé en face à face, soit sur site, soit en visioconférence.

La communication sur la nouvelle équipe de psychologues du travail est en cours :

- Un kit de communication (affiche et flyers) sera mis en ligne sur l'intranet très prochainement.
- Une communication spécifique a été diffusée aux membres de la filière Ressources Humaines lundi 10/01, aux managers le 11/01 et sera diffusée à l'ensemble des collaborateurs le 17/01.

Une ligne d'écoute est dédiée aux collaborateurs

Si vous constatez qu'un collaborateur est en difficulté ou en souffrance, vous pouvez l'inviter à contacter le **0800 730 870**. Ce numéro d'appel accessible 24h/24 et 7j/7 est gratuit quel que soit le site où se trouve le salarié.

[Consultez ICI le dispositif d'écoute et d'appui-conseil](#)